

Programme de Formation

Optimiser les compétences des tuteurs de stage

Organisation

Durée : 28 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Paramédicaux chargés du tutorat des étudiants

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation.

Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences.

Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité.

Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage.

Se positionner en tant que tuteur.

Utiliser les outils du tuteur de stage.

Développer les pratiques en évaluation des compétences.

Description

La fonction tutorale prend une place centrale dans les dispositifs d'encadrement des étudiants en stage afin qu'ils appréhendent au mieux leur future posture professionnelle.

Une formation à la fonction tutorale doit assurer la complémentarité entre le système formatif et l'appareil productif en développant des situations formatives en stages et le caractère dynamique et pédagogique prompt à transférer des éléments de savoirs en situation professionnelle.

Cette formation vise à développer chez les professionnels les 4 compétences clés requises pour assurer la mission de tuteur et décrite dans l'instruction N° DGOS/RH1/2016 du 4 novembre 2016.

Maîtriser les concepts et enjeux du référentiel de formation (portfolio de l'étudiant) :

- Le référentiel de formation et l'organisation des études IDE (rappel) et autres professionnels.
- Les contenus des enseignements.
- Les liens UE, activités et compétences.
- La place des stages dans la formation par alternance.
- Les différents acteurs de la formation en alternance.

Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences :

(annexe I et II de l'Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014)

- Définitions : qu'est-ce qu'une compétence, qu'est-ce qu'être compétent ?, Qu'est-ce qu'une activité de soins ?
- Ressources, compétences et situations professionnelles.
- Comment construit-on une compétence ?
- Le référentiel des 10 compétences des étudiants (IFSI), les 4 compétences du tuteur.
- Le référentiel des 9 activités du métier d'infirmier(re).
- De la pédagogie par objectif à l'approche par compétence.



- Situations clés et situations formatives.
- La démarche tutorale.

Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité :

- La démarche réflexive : définition et finalité.
- L'entraînement réflexif : une exigence de la formation.
- Les méthodes et moyens pédagogiques de la démarche réflexive.

Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat :

- Les théories d'apprentissage et les différents paliers d'apprentissage.
- Les situations professionnelles apprenantes.
- Définir et distinguer : analyser les pratiques, la praxie, analyse du travail, évaluation des pratiques.
- L'analyse des pratiques, la méthode d'analyse des pratiques.
- Organisation et finalité des analyses de pratiques professionnelles IFSI/terrain de tous les stagiaires d'un terrain de stage.

Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage :

- Livret d'accueil de l'étudiant dans l'établissement.
- L'entretien d'accueil et le livret d'accueil de l'établissement.
- La place du stagiaire en formation dans les unités de soins.
- Les différents objectifs : personnels, institutionnels et de services.
- La formulation des objectifs de stage : présentation d'un guide pour l'expression des objectifs de stage.
- La notion de contrat d'apprentissage ou chartre d'encadrement.

Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis :

- La posture d'accompagnement en pédagogie.
- La construction du projet de stage : planning, les bilans, planification des séquences formatives dans et hors le service...
- Les différents bilans et leurs liens avec les objectifs du stage.
- La collaboration avec les instituts de formation et les autres intervenants
- L'utilisation des personnes ressources du service.

Se positionner en tant que tuteur :

- Les différents acteurs de l'encadrement de l'étudiant, rôles et missions.
- Quel engagement pour le tuteur ? La dynamique pédagogique orchestrée par le tuteur.
- Les 4 compétences du tuteur.

Utiliser les outils du tuteur de stage :

- Repérer les situations prévalentes de l'unité.
- Les outils de suivi du stage.
- Les outils institutionnels de soins infirmiers de l'établissement.
- La conduite d'entretien et de suivi pédagogique.
- Les différents rapports dont le rapport circonstancié.

Développer les pratiques en évaluation des compétences :

- Les enjeux et les contraintes de l'évaluation.
- La mise en œuvre du projet de soins.
- Méthodologie de validation d'une compétence.
- L'évaluation initiale en début de processus.
- Les évaluations aux différentes étapes et l'évaluation de fin de processus.
- L'utilisation et l'évaluation du portfolio - version 2015.

Prérequis

Se référer à la section 4 de l'annexe de l'instruction N° DGOS/RH1/2016 du 4 novembre 2016

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle

favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)